

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 27 JUIN 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINNSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

M. Jean-Marc BLUY par M. Kader BELHADJ
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
Mme Sylvie MAZZITELLI par M. Arnaud PETITBOULANGER
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Annick WALDER
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Ghislaine PERSIA par Mme Martine BAREL
M. Paul RUAT par Mme Carole MONTAGNAC
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUARD

AR préfecture : 084-218400075-20240627-lmc1X0100018d3e-DE

Date de télétransmission : 04-07-2024

Date de réception en préfecture : 4 JUILLET 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

5

FINANCES : V - Compte Administratif pour l'exercice 2023 – Budget Annexe des Locations Commerciales.

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif du Budget Annexe des Locations Commerciales.

I. COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS COMMERCIALES :

Pour rappel, la gestion des locaux commerciaux des halles centrales a été reprise en régie le 1^{er} mars 2019 et permet d'améliorer l'accueil des commerçants et de leurs clients, notamment par la réalisation d'importants travaux de rénovation, sans augmentation des loyers.

<i>Calcul du résultat de l'exercice</i>			
		Dépenses	Recettes
<i>Section de fonctionnement</i>	Prévisions	1 089 985,00 €	1 237 365,47 €
	Réalisations	717 609,20 €	1 010 807,44 €
	Excédents de clôture		293 198,24 €
<i>Section d'investissement</i>		Dépenses	Recettes
	Prévisions	376 800,00 €	376 800,00 €
	Réalisations	88 286,47 €	52 127,15 €
	Excédents de clôture	-	36 159,32 €

<i>Solde de Fonctionnement Exercice Précédent</i>	194 430,47 €
<i>Solde d'investissement Exercice Précédent</i>	220 694,88 €

<i>Affectation (hors 1068)</i>		
<i>002 (fonctionnement)</i>		497 628,71 €
<i>001 (Investissement)</i>		184 535,56 €

Il s'établit en hors taxes et toutes sections confondues à :

- en recettes : **1 062 934,59 €**
- en dépenses : **805 895,67 €**

A. Section d'exploitation

Les recettes d'exploitation de l'exercice s'élèvent à **1 010 807,44 €** et sont notamment composées des revenus des immeubles pour 358 K€ pour la gestion des baux, les loyers encaissés et la refacturation de charges sur les Halles centrales.

Il est également à noter la subvention d'équilibre versée par le Budget Principal pour un montant de 561 996 €.

Les dépenses d'exploitation sont de **717 609,20 €**, représentées notamment par les charges à caractère général (508 915,10 €) dont, spécifiquement pour le marché des halles, 247 K€ pour l'électricité, 147 K€ pour les prestations de gardiennage, de traitements des déchets, de désinsectisation et 76 K€ de nettoyage des locaux.
Enfin, les frais de personnel représentent 186 821,57 €.

La section de fonctionnement 2023 affiche ainsi **un excédent de gestion de 293 198,24€**.

Après la reprise du résultat antérieur de 2022 de 194 430,47 €, le **résultat cumulé de fonctionnement**, fin 2023, présente **un excédent de 487 628,71 €**.

B. Section d'investissement

Les recettes s'établissent à **52 127,15 €** et correspondent notamment à des dépôts et cautionnements (5,4 K€) et aux opérations d'ordre (18,2 K€).

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **88 286,47 €**, pour des travaux de modification du réseau VMC, de peinture de façades, d'acquisition d'un compacteur et le remboursement de dépôts de garanties.

Pour cette section, le **solde de gestion 2023** affiche ainsi **un déficit de 36 159,32 €**.

Après reprise du résultat antérieur de 2022 (220 694,88 €), le résultat d'investissement cumulé, fin 2023, présente un excédent de 184 535,56 €.

C. Les résultats cumulés 2023

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un excédent de 672 164,27 € est constaté toutes sections confondues :

- Résultat d'investissement + 184 535,56 €
- Résultat de fonctionnement + 487 628,71 €

Les restes à réaliser en investissement s'établissent, au 31 décembre 2023, à 35 483,60 € en dépenses.

Un excédent de financement de 636 680,67 € est ainsi constaté.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12, L.1612-13, L.2121-29 et L.2121-31,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le Compte Administratif 2023 du budget annexe des Locations Commerciales;
- **DÉCLARE** les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes;
- **DÉCLARE** que les crédits non consommés et non engagés à la clôture de l'exercice sont annulés;
- **PRÉCISE** que les soldes d'exécution seront repris dans le cadre d'une Décision modificative n°1 sur l'exercice 2024.

ADOpte

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

N'a pas participé au vote : Mme Cécile HELLE.

Le Maire

Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance

M. Arnaud PETITBOULANGER

PARVENU A LA PREFECTURE LE 4 JUILLET 2024

ACTE PUBLIE LE 8 JUILLET 2024